



## Cessation anticipée volontaire d'activité

Par **sylvainetpatricia**, le **19/07/2016** à **19:58**

Bonjour

Mon entreprise est en train de mettre en place un dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité pour les personnes nées jusqu'au 31 décembre 1963 inclus.

Année départ Année de naissance Age minimum à la  
(Au plus tôt) date de départ

2016 1954 62 ans  
1955 61 ans  
1956 60 ans  
1957 59 ans  
1958 58 ans

2017 1959 58 ans  
1960 57 ans

2018 1961 57 ans  
1962 56 ans

2019 1963 56 ans

Ainsi, à titre d'exemple, une personne née en 1960, pourra entrer dans le dispositif au plus tôt à la date anniversaire de ses 57 ans en 2017. De même, une personne née en 1959, pourra entrer dans le dispositif au plus tôt à la date anniversaire de ses 58 ans en 2017.

Je suis né en fin d'année 1959 et je vais voir partir, en cours d'année, des personnes qui ont un an de moins que moi avant de quitter l'entreprise.

Sommes nous devant un cas de discrimination, de la part d'un employeur, qui consiste à traiter de manière défavorable un salarié en raison de son âge (article L. 1132-1 du Code du travail).

En attendant votre réponse je vous souhaite une bonne journée

Sylvain Gaigeard

Par **P.M.**, le **19/07/2016** à **20:52**

Bonjour,

Cela voudrait dire que les dispositions légales de départ en retraite sont discriminatoires lorsqu'elles sont mises en place car dépendent de l'année de naissance, donc je ne le pense pas mais ce serait au Juge d'en apprécier s'il en était saisi...

Par **sylvainetpatricia**, le **19/07/2016** à **22:43**

je n'ai pas très bien compris votre réponse quand vous dites:

"donc je ne pense pas" qu'il y a discrimination?

cordialement

SG

Par **P.M.**, le **19/07/2016** à **23:16**

Je ne pense pas en effet qu'il y ait discrimination...

Par **sylvainetpatricia**, le **20/07/2016** à **09:39**

c'est votre avis où ou vous appuyez sur des écrits?

cordialement

SG

Par **P.M.**, le **20/07/2016** à **10:26**

Bonjour,

C'est un avis que j'ai essayé d'expliquer, sous réserve de l'appréciation du Juge comme indiqué...